



Loi sur la protection des phares patrimoniaux : Énoncé d'importance

Phare Estevan Point, Pointe Estevan, Île de Vancouver, Colombie-Britannique

1909 (*année de construction*)

(Réf. 2013-RP-076, « Phare Estevan Point »)

1 - Description du lieu historique

Le Phare Estevan Point est une tour octogonale blanche de 30.5 mètres (100 pieds) de hauteur en béton armé composée d'une colonne centrale entourée de huit immenses arcs-boutants, le tout couronné d'un garde-corps et d'une lanterne circulaire rouge en métal. Il est situé à l'extrémité sud de la péninsule Hesquiat, sur le littoral rugueux et isolé de l'ouest de l'île de Vancouver.

Le site comprend neuf bâtiments connexes qui contribuent au caractère patrimonial du phare : (1) le logement du gardien de phare no. 1 – équipage/supplémentaire construit en 1954; (2) le logement de l'assistant gardien de phare no. 2 construit en 1941; (3) le logement du gardien de phare no. 3 – principal; (4) le bâtiment du criard de brume construit en 1971; (5) le bâtiment des machines construit en 1980; (6) le bâtiment de l'émetteur radio construit en 1986; (7) le garage et entrepôt construit en 1987; (8) l'atelier construit en 1975; et, (9) la remise.

2 - Valeur patrimoniale

Le phare Estevan Point est un phare patrimonial en raison de ses valeurs historiques, architecturales et communautaires.

a - Valeurs historiques

Le Phare Estevan Point est un excellent exemple de l'expansion du système de navigation le long de la côte de la Colombie-Britannique et d'aide à la navigation côtière à la suite de nombreux naufrages dans la région. Avec ses contreforts à arcs-boutants en béton armé, il révèle une approche expérimentale dans la conception des phares et des matériaux utilisés à l'aube du 20^e siècle. Conçu par le colonel William Anderson, ingénieur en chef du ministère de la Marine et des Pêcheries, il est considéré comme le meilleur exemple de phare expérimental à arcs-boutants au Canada.

Le Phare Estevan Point a aidé à développer et à soutenir la navigation autour de l'île de Vancouver et dans le détroit de Juan de Fuca à la suite de l'accroissement du trafic maritime commercial international au départ de la Colombie-Britannique. Avec la croissance rapide du commerce côtier grâce au développement de l'industrie minière, du bois et de la pêche dans la région, le phare a aidé à guider les marins à l'approche du détroit de Juan de Fuca, qui donne accès par la suite aux ports de Vancouver, Seattle et Victoria.

Énoncé d'importance – phare patrimonial

Phare Estevan Point (Pointe Estevan, Île de Vancouver, Colombie-Britannique)

b - Valeurs architecturales

À la fois expérimentale sur le plan technique et agréable sur le plan esthétique, le Phare Estevan Point se distingue par le caractère expérimental de sa conception et les techniques et matériaux de construction employés. Il se distingue par son haut profil conique doublé d'une vive impression de verticalité créé par ses vertigineux contreforts à arcs-boutants en béton et le jeu de lumière et d'ombre produit par les arcs-boutants incurvés. La grosse lanterne rouge circulaire est un exemple particulièrement remarquable d'une grosse lanterne de la fin du 19^e et début du 20^e siècle qui était conçue pour abriter les plus grandes lentilles utilisées au Canada.

Le Phare Estevan Point reflète l'utilisation novatrice du béton armé pour la construction de structures en hauteur. Il se distingue par son innovation structurale avec ses huit contreforts à arcs-boutants conçus de manière à renforcer la tour et à résister au vent.

c - Valeurs communautaires

Le phare est le fondement du paysage côtier de la pointe Estevan et le cadre marin environnant. Dominant les falaises qui l'entourent, le phare est un point d'intérêt de la côte ouest. Parmi les premières sentinelles que voient les marins à l'approche des côtes canadiennes, il a été conçu comme feu d'atterrissage dans cette région de la côte du Pacifique et il est bien connu du trafic maritime et côtier.

Malgré son emplacement isolé sur le côté nord-ouest de l'île de Vancouver qui est inhabité, le Phare Estevan Point est reconnu en tant qu'élément culturel important de l'histoire des bâtiments de la Colombie-Britannique. Grâce au développement de l'industrie touristique dans la péninsule Hesquiat, le phare accueille un nombre croissant de randonneurs chaque année.

d - Bâtiments connexes

Neuf bâtiments connexes, énumérés à la section 1, contribuent au caractère patrimonial du phare.

*Les éléments caractéristiques
liés à cette désignation sont énumérés
à la fin du présent document.*

Énoncé d'importance – phare patrimonial **Phare Estevan Point (Pointe Estevan, Île de Vancouver, Colombie-Britannique)**

3 - Éléments caractéristiques

- a - Les éléments caractéristiques du phare Estevan Point devant être respectés comprennent :
- son emplacement isolé sur une falaise au bout de la péninsule Hesquiat sur l'île de Vancouver;
 - sa structure, sa hauteur, son profil et ses proportions d'origine caractérisés par ses contreforts à arcs-boutants en béton armé;
 - sa tour octogonale en béton armé composée d'une colonne centrale entourée de huit contreforts (également en béton) à arcs-boutants et les arcs-boutants incurvés ;
 - sa plateforme en béton avec une balustrade en métal ceinturant la lanterne circulaire rouge en métal;
 - son escalier intérieur de 155 marches en colimaçon et fait en acier;
 - ses ouvertures de fenêtres hautes et étroites, qui suivent l'escalier intérieur en colimaçon ;
 - son agencement extérieur traditionnel de couleurs rouge et blanc, soit le blanc pour la tour et les contreforts à arcs-boutants et le rouge pour la lanterne en métal et la balustrade de la galerie;
 - sa proéminence visuelle par rapport à l'eau, à la falaise et au paysage.
- b - Les éléments caractéristiques des bâtiments connexes devant être respectés comprennent :
- leurs formes, profils et proportions respectifs d'origine;
 - leurs agencements extérieurs traditionnels de couleurs rouge et blanc;
 - leurs rapports contextuels avec le phare en tant qu'éléments d'une station de phare historique.

Pour obtenir des conseils concernant les interventions, veuillez consulter les Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada.

Date : septembre 2013